

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 14/018/2006 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 299/05 (MDE 14/046/2005 du 30 novembre 2005) et suivantes (MDE 14/048/2005 du 22 décembre 2005 et MDE 14/017/2006 du 29 mars 2006)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PROCÈS INIQUÉ / PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ

IRAK

Kamal Sayid Qadir (h), ressortissant autrichien, écrivain, 48 ans

---

Londres, le 4 avril 2006

Le Premier ministre du Kurdistan a octroyé une grâce à Kamal Sayid Qadir, qui a été libéré le 3 avril. Selon les informations reçues, il est en bonne santé et se trouve dans un hôtel de la ville d'Arbil. Il envisage de retourner en Autriche très prochainement.

Kamal Sayid Qadir avait été jugé une première fois pour « diffamation » en décembre 2005, après avoir rédigé des articles qui ont été publiés sur Internet. D'après certaines allégations, il s'est montré très critique dans ces articles à l'égard des dirigeants du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), une des deux formations politiques au pouvoir dans la région d'Irak à dominante kurde.

Kamal Sayid Qadir a été condamné à une peine de trente ans de réclusion. Toutefois, à la suite de protestations et de pressions internationales, la Cour de cassation avait renvoyé l'affaire devant une juridiction pénale d'Arbil pour qu'un nouveau procès ait lieu. Le 26 mars, il a de nouveau été jugé et a été condamné à une peine de dix-huit mois d'emprisonnement.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.  
Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cet homme.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*